

BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités aquatiques et de la natation**Financement**

Formation professionnelle initiale
Sous statut scolaire lycée / supérieur

Organisme responsable et contact

CREPS DE BORDEAUX -
ANTENNE DE SOUSTONS
05.58.41.57.72

Accès à la formation**Publics visés :**

Elève sous statut scolaire

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

-

Prérequis pédagogiques :

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

Le titulaire du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, BPJEPS, exerce le métier d'animateur dans une association, un club sportif ou une entreprise. Il peut également préparer les concours de la fonction publique territoriale (éducateur territorial des activités physiques et sportives, animateur territorial) ou de la fonction publique hospitalière (animateur). Avec la mention activités aquatiques et de la natation, il obtient le titre de maître-nageur-sauveteur. Il peut, en autonomie, enseigner les différentes nages et assurer la sécurité des pratiquants. Pour conserver le titre de maître-nageur-sauveteur, il doit suivre un stage de recyclage tous les 5 ans. L'Onisep ne dispose pas de l'ensemble de l'offre de formation proposée pour ce diplôme. Cependant, il est possible de suivre en temps réel l'évolution de l'offre de formation sur le site dédié du ministère chargé des sports.

Contenu et modalités d'organisation

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36248/>

Commentaires sur la durée hebdomadaire

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Mixte

Commentaires sur la parcours personnalisable

Validation(s) Visée(s)

**BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités aquatiques et de la natation -
Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)**

Et après ?

Suite de parcours

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00614281	du 01/09/2025 au 30/06/2026	Soustons (40)	CREPS DE BORDEAUX - ANTENNE DE SOUSTONS		Non éligible	